

Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes



Les faits montrent que, dans les économies où l'on observe une plus grande égalité des sexes, et notamment une égalité d'accès aux opportunités et aux avantages, la croissance économique est supérieure et la qualité de vie est meilleure pour tous.

Le FIDA, fermement engagé en faveur de l'autonomisation des femmes, est résolu à travailler avec les familles, les communautés et les pays afin d'établir l'égalité des sexes à tous les niveaux. En 2012, le Conseil d'administration de l'institution a approuvé la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Cette politique est essentielle pour atteindre l'objectif primordial du Cadre stratégique 2011-2015: œuvrer pour que les populations rurales pauvres, femmes et hommes, améliorent leur sécurité alimentaire et leur nutrition, augmentent leurs revenus et renforcent leur capacité d'adaptation.

Une meilleure égalité des sexes offre de multiples avantages:

- Elle apporte une contribution majeure à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des

ménages ainsi qu'à la réduction de la malnutrition infantile.

- Elle favorise une croissance économique inclusive, qui permet aux ménages de sortir de la pauvreté, d'accroître leurs revenus et leur patrimoine au profit de chaque membre du ménage.
- Elle permet de développer la base de compétences des communautés rurales.
- Elle contribue à la protection de l'environnement naturel.
- Elle accroît l'impact, la pertinence et l'efficacité des opérations de développement.
- Elle améliore la viabilité à long terme des projets de développement.

Les femmes sont des acteurs de premier plan dans le secteur agricole, dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages, ainsi que dans la gestion des ressources naturelles.

- Dans l'agriculture, elles sont présentes d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur, depuis le champ jusqu'au marché, que ce soit dans leurs propres entreprises ou dans les activités familiales et salariées.
- Elles participent aussi à diverses activités non agricoles génératrices de

revenus dans le cadre de leur stratégie de diversification des moyens de subsistance et des sources de nutrition de leur famille.

- Les femmes pauvres en milieu rural sont à la fois gestionnaires et utilisatrices des ressources naturelles. Leurs savoirs dans ce domaine sont distincts et complémentaires de ceux des hommes. L'environnement naturel leur fournit eau et bois de feu, ainsi que d'autres produits qu'elles utilisent à des fins économiques et médicinales.

Pourtant, en dépit de ces rôles multiples, elles ont beaucoup moins accès que les hommes aux biens et aux services qui leur permettraient d'augmenter leur productivité et de réduire leur charge de travail, et elles sont sous-représentées dans les comités de gestion et les groupes d'usagers des ressources naturelles.

Mais les disparités peuvent aussi s'exercer au détriment des hommes. Dans certaines parties du monde, l'inégalité entre les sexes est inversée et les garçons sont moins scolarisés que les filles. De même, dans certaines régions, les mutations économiques rapides peuvent exposer les hommes plus que les femmes au risque de perte d'emploi ou de sous-emploi.



©FIDA/Robert Grossman

PERSONNES À CONTACTER

Adolfo Brizzi
Directeur
Division des politiques et du conseil technique
Tél: +39 06 54592451
Courriel: a.brizzi@ifad.org

Clare Bishop-Sambrook
Spécialiste technique principale,
égalité des sexes et inclusion sociale
Tél: +39 06 54592489
Courriel: c.bishopsambrook@ifad.org



Le FIDA est une institution financière internationale et un organisme spécialisé des Nations Unies qui se consacre à l'éradication de la pauvreté et de la faim dans les zones rurales des pays en développement.

Fonds international de développement agricole
Via Paolo di Dono, 44 - 00142 Rome, Italie
Téléphone: +39 06 54591 - Télécopie: +39 06 5043463
Courriel: ifad@ifad.org
www.ifad.org
www.ruralpovertyportal.org
ifad-un.blogspot.com
www.facebook.com/ifad
instagram.com/ifadnews
www.twitter.com/ifadnews
www.youtube.com/user/ifadTV

Mars 2015

Ainsi, l'évolution des rôles, tant des femmes que des hommes, et de leurs relations, est la condition préalable de l'égalité des sexes. Le défi consiste à garantir l'égalité des chances aux femmes et aux hommes dans la participation aux activités de développement, participation tant au travail lui-même qu'à ses résultats. Néanmoins, ce sont fréquemment les femmes qui sont en butte aux inégalités, et des interventions sélectives sont nécessaires pour qu'elles soient traitées sur un pied d'égalité.

La politique du FIDA en matière d'égalité des sexes répond directement à ces questions clés en s'appuyant sur plus de 30 ans d'expérience.

Trois objectifs stratégiques

La politique d'égalité des sexes vise trois objectifs stratégiques:

- promouvoir l'autonomisation économique des ruraux des deux sexes afin de leur permettre de participer aux activités économiques rentables et d'en bénéficier, sur un pied d'égalité;
- permettre aux femmes et aux hommes d'avoir une voix et une influence égales dans les institutions et les organisations rurales; et
- réaliser un équilibre plus équitable entre les femmes et les hommes dans la répartition du travail et des bénéfices économiques et sociaux.

Cinq domaines d'action

Les objectifs stratégiques seront mis en œuvre dans cinq domaines d'action. Les domaines d'action 1 à 3 concernent les activités de base du FIDA, tandis que les domaines 4 et 5 ont trait aux structures institutionnelles et aux ressources nécessaires à l'exécution des politiques. Les produits attendus dans chaque domaine d'action sont les suivants:

- Domaine d'action 1: les questions d'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont systématiquement prises en compte dans les programmes de pays et les projets soutenus par le FIDA.
- Domaine d'action 2: la contribution du FIDA au plaidoyer, à la collaboration et aux partenariats, ainsi qu'à la gestion des savoirs concernant l'égalité des sexes, est améliorée.
- Domaine d'action 3: l'aptitude des partenaires à traiter les questions d'égalité des sexes dans le domaine de l'agriculture et du développement rural est renforcée.
- Domaine d'action 4: des approches et procédures institutionnelles à l'appui de l'égalité des sexes et d'une diversité équilibrée sont élaborées.
- Domaine d'action 5: les ressources institutionnelles du FIDA, humaines et financières, et les systèmes de suivi et de reddition de compte soutiennent pleinement l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Comment le FIDA va-t-il appliquer cette politique?

Pour mettre en œuvre cette politique, le FIDA va:

- traiter l'égalité des sexes comme thème transversal, notamment dans ses politiques;
- prendre en compte les différences existant entre les femmes – âge, nationalité, ethnicité, catégorie socioéconomique – et la dynamique des rôles et des relations liés au sexe;
- mettre à profit les études sur la problématique hommes-femmes pour comprendre les différences de rôles, d'intérêts et de priorités entre les femmes et les hommes, et adapter ses politiques, projets et programmes en conséquence;
- mettre parallèlement en œuvre des activités axées sur les femmes pour corriger, le cas échéant, les déséquilibres existants (dans les opportunités économiques et les possibilités de carrière, la prise de décision et la charge de travail);
- déployer, lors de l'identification et de la conception des projets, des efforts ciblés pour offrir aux jeunes femmes rurales des possibilités de développement économique et social; et
- mener un travail continu d'apprentissage et d'analyse, sur la base de l'expérience issue du terrain, afin d'élaborer des approches plus efficaces et de générer des informations permettant un plaidoyer et une concertation reposant sur des données factuelles.

Pour en savoir plus sur les applications concrètes et lire l'intégralité du texte de la politique: <http://www.ifad.org/operations/policy/policydocs.htm>

À la même adresse, voir aussi *Politique du FIDA en matière de ciblage: Atteindre les ruraux pauvres et Engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones.*